Une difficulté pour joindre un médecin? Un délai d'attente trop long pour un rendez-vous? Pas de médecin référent pour consulter?

Prenez rendez-vous sans attendre dans l'une des cabines de télémédecine du Département afin de bénéficier d'une consultation médicale à distance.

Une téléconsultation, comment ça se passe?

La consultation se déroule dans les mêmes conditions qu'une visite en cabinet classique : le médecin vous reçoit, vous écoute et vous guide pour prendre les mesures nécessaires au diagnostic. À la fin de la téléconsultation, le médecin peut, si besoin, délivrer une ordonnance. Elle sera directement imprimée dans la cabine.

Ce service est accessible uniquement sur rendez-vous aux personnes majeures valides et aux mineurs de plus de 14 ans, accompagnés d'un représentant légal.

Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

Comment prendre rendez-vous?

Prenez rendez-vous sur imedians.com ou par téléphone au 01 70 81 49 46 avec le code d'activation CDE091 de votre Département.

Le jour de la consultation, n'oubliez pas votre carte vitale et le code RDV indiqué lors de votre réservation.

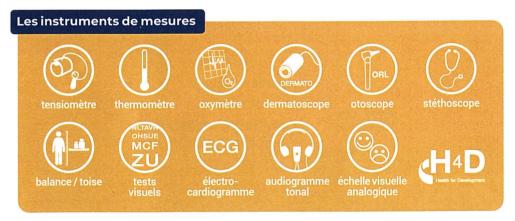
Maison départementale de l'habitat d'Évry

1, boulevard de l'Écoute s'il pleut 91000 Évry-Courcouronnes

Maison de l'Essonne de Brétigny-sur-Orge

2, avenue Lévi Strauss 91220 Brétigny-sur-Orge

Plus d'informations sur essonne.fr



La Consult Station® est un dispositif médical, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation. Conception : CD91/DCI - Impression : Imprimerie départementale 🚱